

Opération mise en oeuvre par le Conseil Régional de Lorraine,
avec le soutien du Fonds Social Européen



DEROULEMENT ET LIEU DE LA FORMATION

■ DATES & DURÉE :

de mi-septembre à fin avril.
7 mois à temps plein dont 12 semaines de stage pratique en bureau
d'études de janvier à mars.

■ LIEU DE LA FORMATION : EPINAL

Ecole d'Horticulture et de Paysage de Roville-aux-chênes
3 Place d'Avrinsart 88 000 EPINAL

■ RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Patrice LE HOUARNO / architecte-paysagiste

CONDITIONS D'ADMISSION

■ PUBLICS CONCERNES :

- Etre issu d'une formation de niveau III (BTS, DUT ...) ou supérieur, spécialisée dans un domaine de connaissances en liaison avec l'aménagement du territoire.
- Être issu d'une formation technique de niveau IV (BT, Bac Pro...) justifiant de trois ans d'expérience professionnelle dont au minimum 12 mois consécutifs dans le domaine de l'aménagement du territoire.

■ STATUT :

- Demandeurs d'emploi justifiant de six mois au moins d'expérience professionnelle.
- Salariés bénéficiant d'un Congé Individuel de Formation (CIF).
- Salariés d'entreprise ou de bureau d'études dans le cadre du plan de formation de leur entreprise.
- Candidats individuels.

■ REMUNERATION :

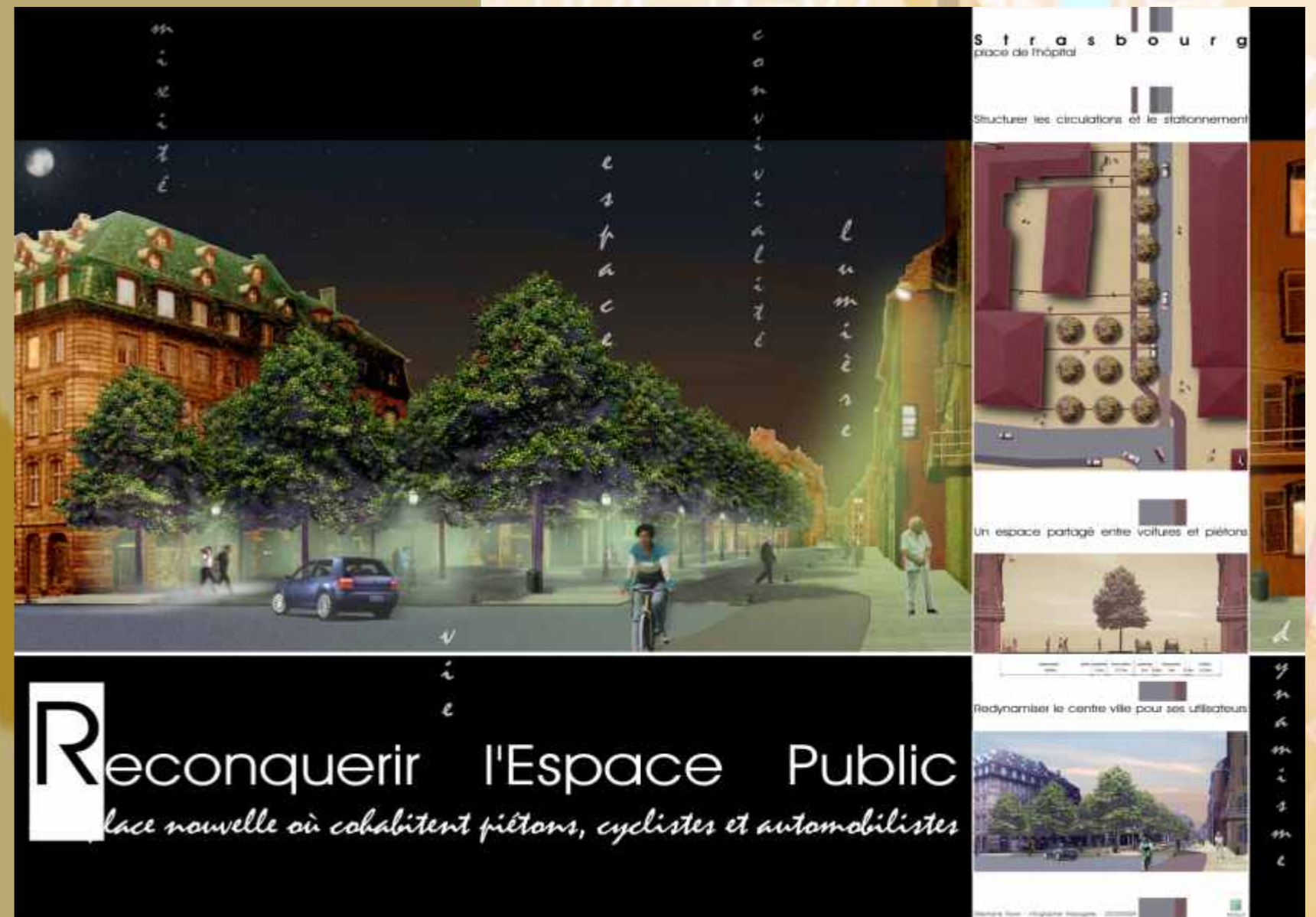
- **Demandeurs d'emploi :** formation gratuite et agréée pour la rémunération des stagiaires, versement mensuel par l'ASSEDIC ou le CNASEA.
- **Salariés en CIF:** coût de la formation pris en charge par un OPACIF.
- **Candidats individuels :** nous consulter.

■ RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

- Retirer un dossier d'inscription et le retourner accompagné d'un C.V., d'une copie du diplôme, d'une lettre de motivation exposant le projet professionnel.
- Satisfaire à un entretien individuel de motivation appuyé sur un dossier constitué de productions personnelles (graphiques, plastiques, informatiques...).
- Satisfaire à un test de pré-requis en informatique.



Opération mise en oeuvre par le Conseil Régional de Lorraine,
avec le soutien du Fonds Social Européen



Compétences professionnelles acquises lors de la formation



■ ENVIRONNEMENT INFORMATIQUE

Installer, gérer et faire évoluer le parc informatique (matériels et logiciels) d'un bureau d'études :

maintenance et veille technologique.

- Evaluer les besoins informatiques en matériels et logiciels pour un bureau d'études de paysage.
- Assurer une veille technologique afin de déceler les innovations pertinentes propres à faire évoluer l'outil informatique en prenant en compte les nouveaux besoins du marché (*découverte de l'ensemble des logiciels adaptés à l'aménagement du paysage*).
- Installer et configurer les matériels et logiciels nécessaires au fonctionnement d'un bureau d'études.
- Etre capable d'assurer la maintenance et les mises à jour régulières de ce parc informatique.

■ MISE EN FORME DU PROJET

Maîtriser l'outil informatique dans la mise en forme d'un projet, des études préliminaires à la conception :

arts graphiques, images numériques et CAO / DAO.

- Connaître, les différentes missions de l'architecte-paysagiste, les acteurs et les partenaires du paysage.
- Connaître les différents supports utilisés et les objectifs poursuivis (*études préliminaires et conception du projet*).
- Confirmer, ou acquérir les bases des différentes techniques graphiques et plastiques (*perspective, axonométrie, diagramme paysager, croquis...*).
- Se constituer une banque de ressources graphiques et photographiques (*photomontages*).
- Définir et réaliser les supports appropriés, à la compréhension et à la perception du projet, sur la base de cas concrets et opérationnels (utilisation des logiciels Photoshop et CorelDRAW).

Former des collaborateurs de bureaux d'études capables d'utiliser les ressources des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Mettre en forme un projet d'aménagement paysager, depuis les études préliminaires jusqu'aux plans d'exécution.

■ COMMUNICATION DU PROJET

Maîtriser l'outil informatique pour la communication du projet :

PAO, internet et press-book.

- Hiérarchiser et organiser l'information.
- Maîtriser les techniques de mise en page et de PAO (*utilisation des logiciels Word et CorelDraw*).
- Utiliser les différents moyens de communication : vidéoprojection, réalisation de panneaux et présentation orale.
- Créer et gérer un site internet pour valoriser et communiquer les compétences et missions du bureau d'études.
- Réaliser un "Press-book" personnel, passeport pour l'emploi (*valoriser et communiquer ses compétences et savoir-faire professionnels*). Réaliser un CV et une lettre de motivation.

■ MISE EN OEUVRE DU PROJET

Maîtriser l'outil informatique dans la réalisation et la gestion du projet :

DAO et base de données.

- Connaître les différentes missions liées à la maîtrise d'œuvre et le cadre législatif et réglementaire qui régit les marchés d'ouvrages publics (*Loi MOP...*).
- Réaliser les plans d'exécution, détails techniques, métrés, cubatures...etc, sur la base de cas concrets et opérationnels (*utilisation du logiciel Autocad*).
- Se constituer une base de données personnelle (CCTP, BPU...) et une banque de données graphiques.
- Réaliser un DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) complet à partir d'un projet concret et en partenariat avec un professionnel du paysage.

■ STAGE PRATIQUE

Travailler sur des projets en situation réelle et adapter ses connaissances aux pratiques professionnelles.

Confronter ses connaissances et ses pratiques avec les réalités et les contraintes du milieu professionnel.

Stage d'application en bureau d'études : architecte-paysagistes, architectes, urbanistes...

Mémoire de stage : approfondir et maîtriser un thème abordé au cours du stage et le présenter devant l'ensemble de la promotion.

